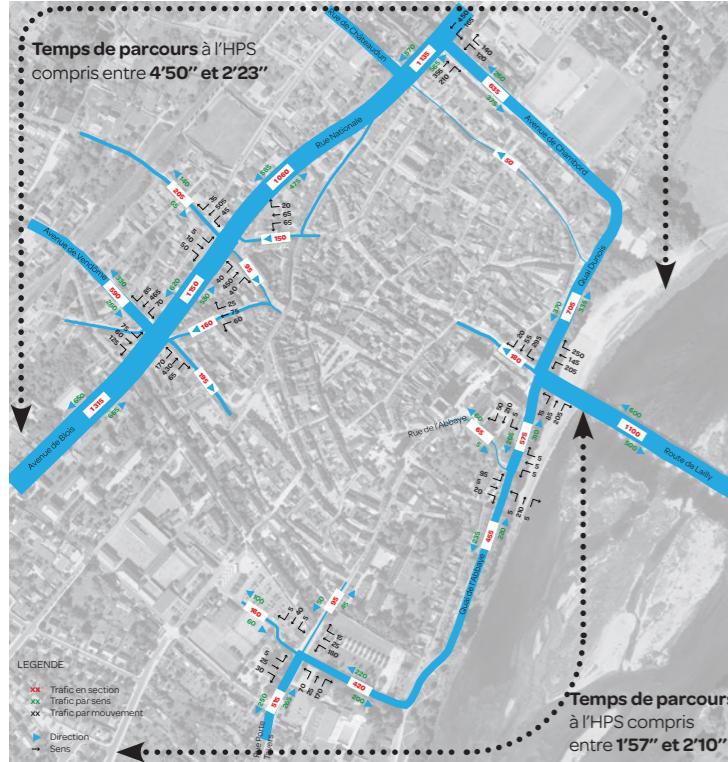
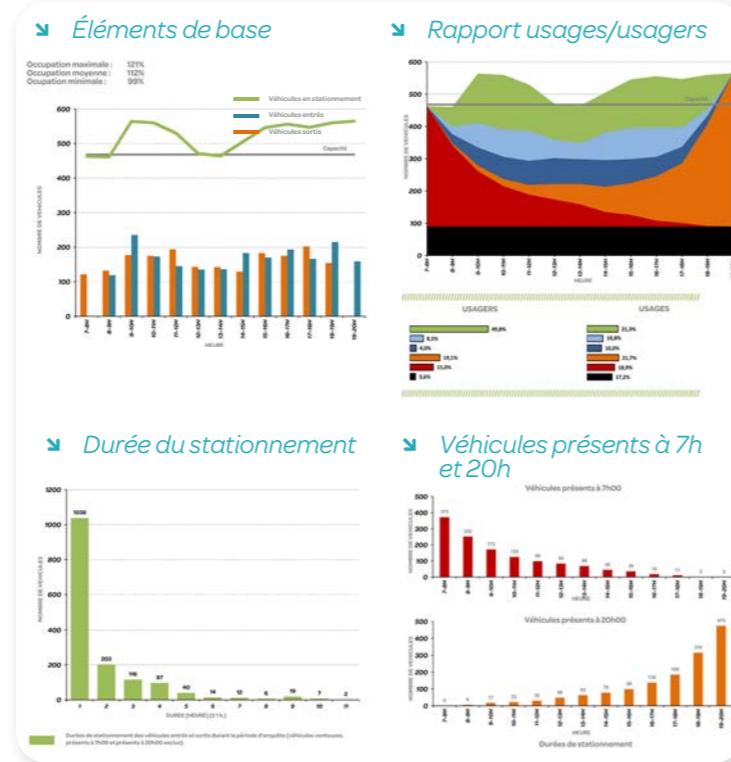


ÉTUDE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT SUR LE CENTRE-VILLE DE BEAUGENCY | 45

Analyse des flux : diagramme d'écoulement ▾



Enquêtes de rotation sur l'ensemble du centre-ville ▾



Enjeux de circulation et stationnement ▾



Aménagement d'une entrée de ville sur la RD2152 - variante d'organisation de la sortie Ouest : via la rue des 3 marchands ▾



Réalisation de fiches opérationnelles : Aires piétonnes et de zones de rencontre, Plan d'aménagement de parking (capacité 150 pl.), Aménagement des berges de la Loire ▶ ▾

Action 14 : réaménager le parking dit «de 150 places»

Rappel des éléments de diagnostic

- L'enquête de rotation effectuée sur l'offre interne du centre-ville a permis de mettre en évidence que l'occupation maximale est de 12% au cours de la journée (soit 97 véhicules au delà du nombre de places).
- Compte tenu de cette saturation, 30% des usagers stationnent hors d'une place (double file, trottoirs...). Ces usages illicites causent des problèmes de sécurité (piétons, accès secours...) et d'usage (passage des véhicules de livraisons...).
- La création de l'aire piétonne et les réaménagements de voirie vont engendrer la diminution de l'offre intérieure.

Principes de l'action

- Répondre à la demande des usagers de longue durée à proximité immédiate du centre-ville.
- Optimiser le foncier aujourd'hui affecté au stationnement des voitures et des cars.

Chiffrage

- Voirie / bordures : 440 000 €HT
- Signalisation : 20 000 €HT
- Aménagements paysagers : 25 000 €HT

Phasage, actions liées

- Aucun préalable indispensable.

Partenaires

- CG45 / Groupe scolaire / Riverains

L'esquisse ci-dessous fait apparaître 175 places de stationnement VL et 5 emplacements de stationnement à destination des cars interurbains, soit 37 places VL de plus que l'aménagement actuel (+25%).

Le remplacement des quais des cars interurbains au Sud de la parcelle permet de proposer un cheminement piéton entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux personnes en situation de handicap (PSH) du parking. En effet, le parcours de bus, dont l'entrée s'effectue via la rue Jules Lemaitre et la sortie via l'accès Est (rue de la Porte Tavers) évite les allées du parc de stationnement. Cela permet d'en optimiser la capacité.

Modification du régime de priorité : Les véhicules circulent sur l'axe Nord <>

Chiffrage

- à préciser en fonction du projet

Phasage, actions liées

- Aménagement du parking Est.
- Aménagement du débouché de la rue des Querres.
- Aménagement du carrefour de la Gare.

Partenaires

- DDT / CG45 / Riverains.

Action 16 : organiser et mettre en valeur les espaces publics aux abords de l'abbaye

Rappel des éléments de diagnostic

- Secteur à valoriser
- Lien piéton à renforcer
- Voie à double sens
- Voie à sens unique
- Offre de stationnement à maintenir
- Arrêt de car à aménager

Eléments de programme

- Le projet de reconquête des berges doit faire l'objet d'un programme concerté, les enjeux d'aménagement sont relatifs au paysage, au patrimoine, aux espaces publics, aux loisirs, au tourisme...

Toutefois, sa réalisation devra intégrer des invariants relatifs à la mobilité :

- L'intégration de l'aménagement de la Loire à Vélo.
- La création d'un îlot piétonnier entre la rue de l'Abbaye et le théâtre de verdure (rue du Ravelin et Quai de l'Abbaye).
- Le maintien de la circulation à double sens sur le Nord de la rue de l'Abbaye.
- Le maintien de l'offre de stationnement au pied de la rue de l'Abbaye pour répondre aux besoins des résidents.

Les images montrent des vues aériennes et terrestres des projets d'aménagement des berges de la Loire et des zones piétonnes.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Beaugency (45)

Contact : Jérôme GOJON, DST - 02 38 44 56 20

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La commune de Beaugency, ville médiévale du Loiret, a mandaté l'agence ARTER pour la réalisation d'une étude de circulation et de stationnement dans le périmètre du centre-ville de la commune.

- La première étape de l'étude a consisté à la rencontre des principaux acteurs du territoire (élus, commerçants, riverains, conseil général,...). Cette étape a permis de mettre en évidence les attentes de ces différents acteurs et de prendre en compte leurs projets.
- Dans un second temps, nous avons réalisé une campagne de comptages directionnels et une enquête de rotation sur l'offre de stationnement. Elles ont mis en évidence la saturation de l'offre de stationnement du centre-historique et de ses abords ainsi que la réserve de capacité du réseau routier.
- Ensuite, nous avons proposé 3 scénarios d'organisation des circulations multimodales et du stationnement. Le scénario validé prévoit la réalisation d'une zone piétonne en hyper-centre, la réglementation de l'ensemble du centre-historique en zone de rencontre, la requalification des entrées de ville (création de zone 30) et la reconquête des berges de la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La dernière phase a consisté à la réalisation de fiches actions opérationnelles, au chiffrage et au phasage du projet.

INFOS PROJET

Mission | Étude d'organisation des mobilités et/ou du stationnement

Date | 2014 - 2015

Équipe | ARTER (mobilité, paysage)

Resp. de l'étude ARTER | G. ARNAUD

Montant mission ARTER | 18 750 €HT